

Conseiller pédagogique départemental « langues et cultures régionales » (LCR)

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Les missions du CPD « langues et cultures régionales » sont exercées sous la responsabilité de l'IEN en charge de la mission départementale « langues et cultures régionales ».

FONCTIONS ET MISSIONS EXERCÉES :

Les missions des conseillers pédagogiques sont inscrites dans la circulaire n°2015-114 du 21-07-2015 parue au BOEN n°30 du 23-07-2015.

- Assurer le rôle de personne ressource pour l'enseignement du breton au niveau départemental
- Apporter conseils, réponses pédagogiques et didactiques dans le domaine des langues et cultures régionales aux enseignants titulaires et contractuels chargés de l'enseignement du breton dans les écoles, en liaison avec les directions d'écoles et les circonscriptions, ainsi qu'auprès des conseillers pédagogiques, formateurs et enseignants engagés dans des projets transdisciplinaires plurilingues et/ou culturels
- Assurer prioritairement l'accompagnement à l'entrée dans le métier des enseignants bilingues contractuels, titulaires 1^o et 2^o année, et l'accompagnement des enseignants nouvellement nommés en classe bilingue
- Assurer le lien entre les actions, projets et équipes de terrain et les services de la DSDEN du Morbihan
- Contribuer à l'information et aux formations initiales et continues (dont les formations inscrites au plan départemental, animations pédagogiques et stages ...)
- Contribuer à la mise en œuvre des politiques éducatives, notamment à travers la participation aux différents groupes de travail (Langues vivantes, Education artistique et culturelle ...) et dispositifs d'évaluation et de certification (dont le concours CRPE spécial langues régionales)
- S'engager dans un parcours personnel de formation continue pour étendre ses champs d'expertise

CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES :

- Détention du CAFIPEMF, option « Langues et cultures régionales » de préférence
- Expérience d'enseignement en classe bilingue français/breton
- Connaissance de la formation d'adulte

IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :

Le poste est basé à Lorient.

Le CPD a vocation à se déplacer sur tout le département du Morbihan.

CONTACT :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Isabelle LE NABAT, IEN en charge de la mission départementale langues et cultures régionales, au 06 46 75 40 71.